

pensions de vieillesse—c'était en 1926, je pense—nos pourparlers avec les représentants du gouvernement central, au sujet des problèmes de la Colombie-Britannique, étaient distants. Je crois que la situation s'est beaucoup améliorée depuis. Voici la recommandation n° 21:

Le gouvernement fédéral devrait instituer un organisme très représentatif, composé de personnes compétentes, qui aurait pour fonction d'étudier constamment tous les aspects du programme canadien de sécurité sociale et d'aviser aux changements à y apporter de temps en temps.

Voilà, dans ses grandes lignes, une recommandation très précieuse. Je ne sais pas au juste comment on peut y donner suite; toutefois, elle pourrait figurer à l'ordre du jour d'une conférence comme celle dont parle l'honorable représentante de Niagara-Falls. Je pense qu'il faudrait l'étudier sérieusement.

La dernière recommandation est la suivante:

Le gouvernement fédéral devrait charger une commission royale d'enquête d'étudier tous les aspects de la sécurité sociale qui relèvent directement ou indirectement de lui, et plus particulièrement de formuler des recommandations à propos...

La commission royale actuelle, si je comprends bien, ne sera pas aussi considérable que celle que recommandait le Conseil.

Nous vivons dans une société en pleine évolution, qui dépend davantage de l'industrie que de l'agriculture. Cela crée de nombreux problèmes qui n'existaient pas il y a 40 ou 50 ans. Nous ne pouvons demeurer stationnaires. Nous devons d'abord chercher à rattrapper ceux qui nous devancent au Royaume-Uni et en Europe, mais nous avons du chemin à faire avant d'y arriver.

Je ne prétends nullement qu'on pourra résoudre ces problèmes facilement ou du jour au lendemain, mais j'estime que le gouvernement et les membres du comité devraient étudier sérieusement les recommandations du Conseil, vu que ces recommandations viennent d'un organisme qui a une longue expérience dans ce domaine.

Je crois que le ministre apprécie beaucoup le travail accompli au Canada par les organismes similaires, sur le plan national et le plan provincial, mais les membres de notre groupe estiment que nous n'avons pas encore établi la base sur laquelle devrait reposer le programme général et complet de sécurité sociale qui s'impose absolument, dont le peuple canadien a besoin et que le Canada a les moyens de lui offrir.

Il y a quelques minutes, je regardais ce que disait le docteur Robert Clark, qui a examiné le problème de la sécurité sociale des vieillards au Canada et aux États-Unis, dans son rapport déposé à la Chambre le 5 mars 1959. Jusqu'ici, ce rapport a présenté un intérêt théorique pour le gouvernement.

Le ministre pourrait peut-être nous donner de plus amples renseignements sur ce que le gouvernement envisage de faire à propos des propositions dont je viens de donner lecture et qui se rattachent aux données que nous trouvons dans ce rapport. Celui-ci montre bien la lenteur avec laquelle nous avançons dans ce domaine.

A mesure que les années passent, les besoins augmentent, mais, à notre avis, le gouvernement n'a pas établi la base nécessaire pour l'institution d'un régime complet de sécurité sociale. C'est le gouvernement fédéral qui doit, le premier, donner l'impulsion dans ce domaine, même si les gouvernements provinciaux et les organismes privés y sont très actifs; en effet, c'est le gouvernement central qui dispose des moyens et c'est lui qui peut fournir l'aide financière nécessaire. Cette impulsion doit s'accompagner de la collaboration du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Ils doivent avant tout s'entendre sur un programme global de sécurité. Il y a d'importantes parties de ce programme qui sont maintenant en vigueur, mais une entente doit intervenir au sujet du financement et de l'application du programme.

Je crois que si on présentait au peuple canadien un tel programme et qu'on lui en révélait le coût—on n'a rien pour rien, on n'a que ce qu'on est prêt à payer, qu'il s'agisse de sociétés ou d'individus, parce que deux plus deux font quatre dans un État capitaliste comme dans un État socialiste—il l'accepterait. Je suis certain que si le gouvernement jetait les bases d'un programme global de sécurité, et le présentait au peuple et aux provinces, en leur en révélant le coût et en leur indiquant les impôts qui seront nécessaires à l'application de pareil programme, ils l'accepteraient. Nous, de notre parti, ne disons pas qu'il est possible d'obtenir quelque chose pour rien, mais je suis certain que les Canadiens accueilleraient avec joie un progrès comme celui-là, qu'on aurait dû accomplir il y a des années.

M. Woolliams: Monsieur le président, je me demande si le député me permettrait de lui poser une question maintenant. Je n'ai pas voulu l'interrompre pendant son discours.

M. Herridge: Certainement; je répondrai si je le puis.

M. Woolliams: J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours du député et j'ai cru comprendre à ces observations qu'il désire étendre les prestations de bien-être. Croit-il que si nous étendons ainsi ces prestations, nous pourrions éviter une augmentation générale des impôts, y compris l'impôt sur le revenu, qu'acquittent patrons et employés?